

Résumé de l'assemblée générale du 19 mars 2017 au restaurant „Schützen“ à Aarau

Herbert Staub a salué 37 membres et un hôte pour l'AG 2017.

Comme **scrutateurs** sont nommés Andrea Förster et Jens Kellert.

C'est par un moment de silence, que nous nous souvenons des 7 membres qui sont décédés durant l'année passée.

Le **procès-verbal** de la dernière AG est accepté à l'unanimité. Nous remercions Stephanie Boss pour son travail.

Tous les membres ont reçu les **rapports du président et de la surveillante d'élevage** avec l'invitation. Ils ne sont pas lus par les auteurs. Le rapport de la surveillante d'élevage est accepté avec 31 oui / 0 non / 6 abstentions. Concernant le rapport du président une discussion active commence. Certains membres critiquent, le rapport serait écrit trop négativement et les deux démissions du comité pendant l'année auraient dû être expliquées plus en détail. Herbert Staub prend position sur ces reproches de manière détaillée. Le rapport du président est accepté avec 19 oui / 11 non / 7 abstentions.

Les personnes présentes ont reçu le **décompte de l'année 2016 et le budget 2017** par écrit. Le rapport est lu par la caissière Sandra Strebel. Les vérificateurs des comptes Heinz Mathys et Jens Kellert ont contrôlé les décomptes le 12 février 2017. Heinz Mathys lit le **rapport des vérificateurs des comptes**. Les comptes de l'année sont acceptés à l'unanimité. La décharge est donnée à la caissière et au comité.

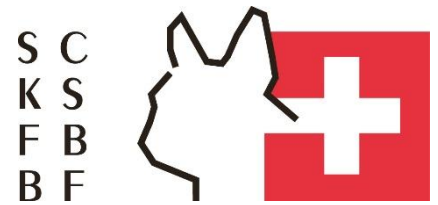
Les **cotisations** des membres et les taxes resteront comme à présent. A partir de 2016, les vétérans ne sont plus libérés des cotisations de la SCS. Le comité propose de quand même libérer nos vétérans à l'avenir de la cotisation du CSBF. L'AG accepte à l'unanimité les cotisations des membres et les taxes. Les **compétences de dépenses** du comité restent inchangées et sont acceptées par l'AG avec 36 oui et une abstention.

Daniela Schellenberg et Lotti Melotti ont quitté le comité durant l'année passée. C'est pour cette raison que des **élections complémentaires** ont eu lieu. Les assesseurs suivants sont choisis : Carina Langenegger avec 28 oui / 5 non / 4 abstentions; Jens Kellert avec 26 oui / 5 non / 6 abstentions et Martin Rubeli avec 37 oui. Tous acceptent leur élection.

Comme vérificateurs des comptes, Heinz Mathys et Désirée Chiastra sont choisis à l'unanimité. Ramona Gehrig est choisie comme remplaçante des vérificateurs des comptes. Jean-Pierre Garofalo est choisi à l'unanimité et Jens Kellert avec 27 oui / 5 non et 5 abstentions comme aspirant- juge.

Pour l'**assemblée des déléguées** du 29 avril à Zuchwil, nous avons le droit à 4 personnes maximum. Herbert Staub se rendra à cette assemblée. Les autres intéressés peuvent s'inscrire chez un membre du comité.

Depuis le 1 juillet 2016, le nouveau **règlement d'élevage** de la SCS est entré en vigueur. Chaque club de race a le devoir d'adapter son RE jusqu'au 1 janvier 2018 au plus tard. La commission d'élevage a fait parvenir le 15 décembre 2016 à la SCS un projet de règlement pour un pré-contrôle. Le 7 mars dernier, nous avons reçu la réponse de la SCS avec des remarques. Tous les membres présents ont reçu un document avec les explications. Le projet du règlement d'élevage révisé pouvait être



téléchargé en allemand et en français sur notre page internet. Un grand merci à Isabelle Whir. Elle nous a traduit le RE, gratuitement en français, comme geste pour notre engagement pour les Bullys. **Isa merci beaucoup.**

Au cas où l'AG n'accepte pas le RE, une AG extraordinaire serait nécessaire dans le plus mauvais cas ou le CSBF tomberait sous les „Directives vertes“ de la SCS. Le président ouvre la discussion. Sabine Jörg et Élisabeth Feuz répondent aux questions. Au sujet du nombre de mises bas par année, Hardy Melotti distribue au président et à certains membres une statistique écrite par lui-même et une partie d'un procès-verbal du comité. Il commente en détail les deux papiers et il critique en personne et avant tout, Sabine Jörg. A ce point, Herbert Staub interrompt la discussion. Il mentionne qu'il s'agit d'un document "illégalement" acquis. Pour cette raison il ne peut pas être discuté sur le contenu du papier. *Un contrôle supplémentaire du procès-verbal définitif autorisé par le comité disait que le document présenté par Hardy Melotti ne correspond pas à celui-ci qui a été accepté. C'est juridiquement "problématique" de publier un document non correct et non acquis légalement.*

Le nouveau règlement d'élevage est accepté avec 27 oui / 6 non et 4 abstentions. La commission d'élevage déposera le RE le plus vite possible au comité central de la SCS pour le valider.

Aujourd'hui, nous devons voter à une **motion** concernant la commission d'élevage et 4 motions concernant les statuts. La motion no 1 l'homologation du titre „Champion Suisse d'exposition du Club de race » est acceptée avec 34 oui et 3 abstentions. Les motions no 2, 3 et 5 sont des modifications formelles dans les statuts (la catégorie des vétérans reste; le mot « Ankörung » est remplacé par « Zuchttauglichkeitsprüfung »). Dans la motion no 4 le comité propose que la commission d'élevage puisse avoir plus que 4 membres dans l'avenir. Toutes les motions sont acceptées à l'unanimité.

Le **programme d'année 2017** est accepté à l'unanimité. Jens Kellert organise un club show pour 2018. Information complémentaire du comité : La rencontre d'automne en Suisse orientale est annulée après l'AG.

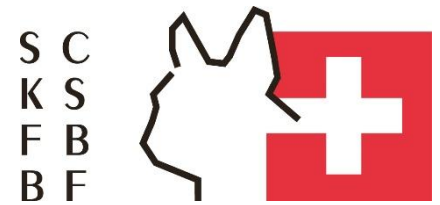
Sous « **divers** », il y a plusieurs annonces de membres qui concernent la localisation de la sélection. La commission d'élevage s'en occupera à sa prochaine séance et informera le plus vite possible.

Dans le règlement d'indemnité il y a des taxes qui sont à utiliser exclusivement pour des raisons des efforts pour l'élevage. Pour que ceux-ci puissent être utilisés correctement, le comité a fait parvenir à tous les membres un questionnaire concernant "la radiographie du dos". Il y a un intérêt actif, mais aussi beaucoup d'incertitude. Pour que cela apporte quelque chose à l'élevage, un programme spécifique avec un système d'évaluations correct et un lieu officiel et neutre devrait être déterminée. Une solution commune doit être mise en place. Des évaluations individuelles privées n'apporteront rien à l'élevage au final. La commission d'élevage préparera ce sujet pour une conférence des éleveurs. Pour le club show 2018 il n'y a pas vraiment beaucoup d'intérêt. C'est pourquoi il faudra tenir compte avec l'organisation et la grandeur de l'exposition.

La **prochaine assemblée générale** aura lieu dimanche le 18 mars 2018 à nouveau au restaurant « Schützen » à Aarau.

Schweizerischer Klub für Französische Bulldoggen
Club Suisse du Bouledogue Français

www.suisse-bully.ch



Herbert Staub remercie tout le monde pour leur participation. Il ferme l'AG à 13.05 h et souhaite à tous bon appétit et une bonne rentrée.

Pour le procès-verbal : Gaby Heimann
Aide pour la traduction : Nicole Collaud